

Compte rendu
Conseil de quartier MULSANT
jeudi 5 janvier 2017

- M. Roland Mignard, vice-Président du conseil de quartier Mulsant, Adjoint en charge du Cadre de Vie, urbanisme, Circulation, Voirie et Stationnement,
- les membres du Conseil de Quartier Mulsant,
- M. Nicolas Reveret, Chef de Cabinet du Maire,
- M. Olivier Jandard, Responsable du service Proximité, Ville de Roanne,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Mignard accueille l'assemblée, présente à toutes et tous les conseillers, ainsi qu'au public et aux services, ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

M. Mignard informe de la démission de Mme Corinne Lejon-Jossent, formalisée par courrier en date du 27 décembre 2016, démission que M. le Maire a acceptée.

Il convient de procéder à son remplacement par de nouvelles élections, qui se dérouleront le mardi 31 janvier à 18h30.

Les candidates et candidats sont d'ores et déjà invités à se déclarer, en adressant un courrier à M. le Maire (ou via A. Desporte).

M. Mignard accueille 3 nouveaux conseillers : Mme Prelle, M. Poncet et M. Thinard.

Puis M. Mignard déroule l'ordre du jour.

Point sur les travaux

M. Jandard informe les conseillers des suites données aux différentes demandes du conseil de quartier (pièce jointe).

Le déroulement du chantier du jardin des senteurs a pris un peu de retard, les travaux devraient être terminés fin avril, mi-mai 2017. Les gabions sont en cours de finition.

Le revêtement de la rue Mulsant sera totalement refait courant mai, après les interventions des différents opérateurs de réseaux (eau, gaz, éclairage public). Les marquages au sol seront également repris. Cette opération a un coût de 310 000 €.

M. Goutorbe informe que sur 40 demandes présentées par les conseillers, 24 ont déjà été réalisées, 4 refusées et 12 en cours de mise en œuvre.

Animations de Noël

M. Galindo fait le point sur les animations de Noël qui se sont bien déroulées et ont été manifestement appréciées du public.

Puis il donne la parole à M. Robin, commerçant. Ce dernier confirme que, pour une première, ces animations ont été positives. Certes, des points sont à améliorer, notamment en termes de communication, mais elles ont traduit la bonne entente entre le conseil de quartier, le centre social et les commerçants.

Il encourage donc à les renouveler ; d'ici là, l'union commerciale pourra être étoffée et ainsi amplifier l'envergure et la résonance de ce moment festif.

Les premières cartes du lâcher de ballons reviennent, dont l'une de Montpellier.

M. Paratcha confirme l'intérêt de ces animations et son souhait de les voir programmer en 2017.

M. Robin en profite pour revenir sur le projet de sens unique de la rue Mulsant : si globalement les commerçants sont dans un premier temps, plutôt contre, la question posée par certains est la suivante : pourquoi ? quel est l'intérêt de cette mise en sens unique, quels en seraient les avantages ?

M. Mignard rappelle qu'en aucun cas la municipalité a tranché ou décidé quoique ce soit, quant à cette idée de mise en sens unique.

Il importe de poursuivre sereinement les réflexions sur cette mise en sens unique, en dégagant ses avantages et ses inconvénients, en intégrant les indispensables mesures de sécurité routière (limitation de vitesse par exemple).

Présentation du projet de création de la crèche Berthelot

Mme Clotilde Robin, souhaitant une belle et heureuse année à toutes et à tous, se présente : élue de Roannais Agglomération, elle est vice-présidente en charge de la petite enfance, de la jeunesse et de la gérontologie dans les 40 communes composant Roannais Agglomération.

Il s'agit d'un projet de l'AMICRERO (Association des Mini-Crèches Roannaises) qui gère actuellement 5 crèches, dont 1 sur Mably et 4 sur Roanne.

L'AMICRERO souhaite opérer une fusion des 2 crèches de St Alban (15 places) et du Grand Marais (15 places) dont les locaux s'avèrent, de par leur âge, inadaptés aux attentes actuelles.

Plusieurs sites avaient été envisagés et finalement l'ex école maternelle Berthelot a été retenue, géographiquement bien placé et d'une taille suffisante.

Des travaux importants de restructuration de cette ex école maternelle vont être réalisés, en vue de la création de 33 places.

Mme Robin détaille la ventilation des locaux, totalement repensés. 6 dortoirs seront aménagés ainsi que plusieurs salles d'activité.

Le coût des travaux, 750 000 €, montre la volonté de réaliser un nouvel équipement de qualité, adapté, cohérent et durable.

L'ouverture est d'ores et déjà programmée pour septembre 2017.

La dénomination finale de cette crèche n'est pas encore arrêtée.

Mme Robin se propose de revenir devant les conseillers lorsque les travaux seront plus avancés.

Planning des réunions des groupes de travail

M. Goutorbe donne le planning des réunions des groupes de travail :

- animations : 25 janvier 2017 à 18h30
22 mars 2017 à 18h30
- voirie : 15 février 2017 à 18h30
12 avril 2017 à 18h30

Questions diverses

- Incivilités liées aux déjections canines dans le secteur Pablo Néruda. La Police Municipale sera sensibilisée ;
A cet égard, M. Reveret rappelle les domaines où la vidéo verbalisation va intervenir, dont les déjections canines.
- Non passage de la moto crotte rue Pasteur. Des consignes seront données ;
- Mauvais état d'entretien de l'impasse Parmentier : il s'agit d'une voie privée entraînant de fait l'obligation pour les propriétaires riverains d'assurer cet entretien ;
- Elagage non réalisé 35, rue d'Urfé : le service en prend note ;
- PAV rue Babeuf : proposition de créer un décrochage permettant le stationnement : le groupe voirie examinera cette suggestion ;
- Fermeture du Leader Express rue Mulsant : la Ville de Roanne n'a pas qualité pour décider le maintien d'un commerce, même si elle regrette cette disparition.
Mme Sophie Rotkopf, Adjointe en charge du Commerce, de l'Artisanat et des Professions indépendantes, va examiner avec les responsables de cette chaîne de magasins si une solution peut être trouvée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Mignard invite tous les conseillers et le public à partager la traditionnelle galette des rois.

La prochaine réunion consacrée uniquement à l'élection d'un(e) nouveau(elle) Président(e) aura lieu le mardi 31 janvier 2017 à 18h30